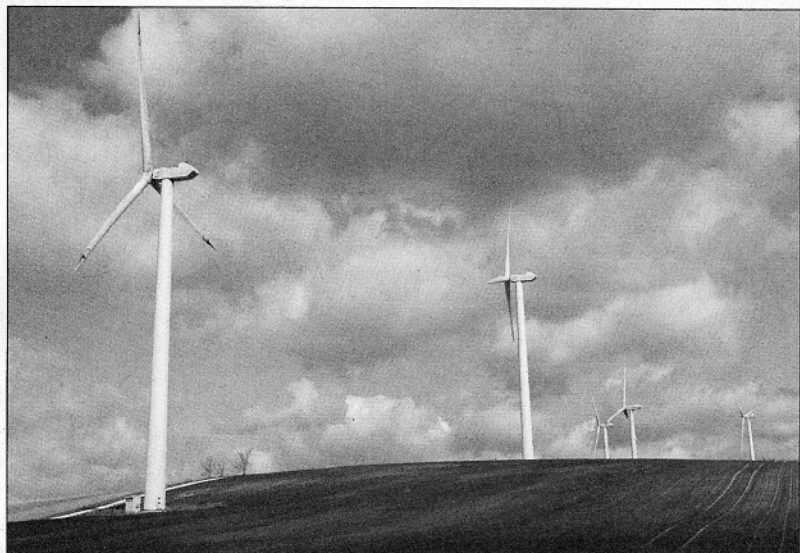




ÉNERGIE - Un projet qui inquiète

La Vendée menacée de pollution éolienne



Le développement de l'éolien n'est pas une solution aux problèmes d'énergies renouvelable et il défigure les paysages.

Contrairement aux idées reçues, l'énergie éolienne n'apportera pas de solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. La Vendée a fait le choix de fonder son avenir énergétique sur le solaire, la biomasse et la géothermie. Elle refuse le développement anarchique de l'éolien industriel.

Le Conseil général de la Vendée a fermement exprimé son opposition au projet de champ d'éoliennes dévoilé dans la presse voici un mois par une société allemande. « L'énergie éolienne est loin d'être la panacée décrite par les puissants lobbies qui la soutiennent, a déclaré Philippe

de Villiers, président du Conseil général de la Vendée. C'est une raison supplémentaire pour refuser que notre département soit défiguré. »

Le projet de la société WPD prévoit 120 éoliennes de 90 mètres de haut réparties sur une aire de 8 kilomètres par 12, située à 25 km du littoral, entre les deux îles vendéennes. Les promoteurs attendent une rentabilité de l'ordre de 15 à 20% par an, grâce à la revente de leur électricité à EDF à un tarif bien supérieur au marché. Un surcoût supporté par tous les consommateurs.

Pour Jean-Louis Butré, président de la Fédération Environnement Durable (FED), « l'énergie éolienne est une imposture écologique et un scandale fi-

nancier! » Forte de dizaines de milliers d'adhérents, la FED a défilé le samedi 4 octobre à Paris devant le ministère de l'Écologie. Pour ces manifestants, l'éolien industriel n'est pas une énergie renouvelable et elle pollue les paysages. « Les 15 000 éoliennes du Grenelle de l'Environnement ne vont pas faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Bien au contraire. L'éolien industriel étant une source d'énergie incertaine, elle a besoin de l'appoint de nouvelles centrales thermiques, qui émettent du CO₂, prévient Jean-Louis Butré. C'est un scandale financier national de 40 milliards d'euros pour produire de faibles quantités d'électricité. Il va coûter un milliard chaque année aux Français »

Les éoliennes offshore des îles vendéennes ne pourront jamais produire 70% de l'énergie nécessaire au département, comme il a été tenté de le faire croire. L'installation aura, au mieux, le potentiel théorique d'une telle puissance. Or une installation éolienne tourne en moyenne à 25% de ses capacités. Par ailleurs, cette centrale électrique va devoir être reliée au réseau de distribution de l'électricité, par l'intermédiaire d'une nouvelle ligne à hautes tensions. Une installation qui devrait défigurer le Marais Breton jusqu'à Soullans.

Une capacité incertaine et une nuisance garantie

Les 120 éoliennes sont censées voir le jour sur une voie maritime, fréquentée par des navires de commerces et par des plaisanciers. Elles seront autant de nouveaux écueils pour les

marins. Elles vont également représenter une nuisance pour la pêche. Pour implanter les mats par 35 mètres de fond, il va falloir couler des centaines de milliers de mètre cube de béton dans la mer et remuer des tonnes de gravats sur près de 100 km². Nul n'est capable de mesurer les conséquences sur la faune et sur la flore d'un tel remue-ménage sous-marin.

Alexis Maheut, président du Comité régional des pêches de Haute-Normandie, se penche sur la question depuis de nombreux mois. Les pêcheurs de Dieppe, de Fécamp et du Havre sont confrontés à six projets offshore sur les côtes du Havre. Le marin est hostile aux éoliennes de la côte normande.

La Vendée a choisi de fonder son

avenir énergétique sur la géothermie, sur le solaire et sur l'utilisation de la biomasse. Les premiers résultats de forages exploratoires pour exploiter l'eau chaude présente dans le sous-sol du canton de Moutiers-les-Maux-faits seront connus en décembre. Un partenariat a été passé entre le Département et Suez pour équiper 500 hectares de toitures, de panneaux solaires. Veolia propose pour sa part d'implanter des cellules photoélectriques sur ses centres d'enfouissement d'ordures ménagères. Au Boupère et à Saint-Pierre-du-Chemin, dans des secteurs boisés, le Conseil général a installé des chaudières à bois. La Vendée avance ainsi vers l'autonomie énergétique, sans défigurer ses paysages.

Menace sur la ressource en poissons

« Les champs électriques des câbles sous-marins perturbent les migrations et font fuir le poisson pélagique, mais aussi le bar, explique Alexis Maheut, président du Comité régional des pêches de Normandie. Nous l'avons constaté. Une étude anglaise l'avait déjà mis en évidence en ce qui concerne les chiens de mer, les raies et les requins. » Le marin se bat donc contre les six projets éoliens des côtes de la Manche. « Sur un champ éolien offshore, il y a des câbles entre les éoliennes, puis des câbles qui rejoignent des transformateurs. Puis il faut encore trois câbles suffisamment éloignés les uns des autres pour porter le courant à terre... »

La présence de ces câbles a une autre conséquence très concrète : la pêche au chalut ne peut pas être autorisée dans les environs de telles installations, estime le représentant des pêcheurs normands. « Quant aux récifs artificiels que nous promettent les promoteurs, ça peut être à double tranchant, poursuit Alexis Maheut. Ça concentre la ressource, mais ça ne la fait pas augmenter. Si ça sert à ce que tout le monde vienne y pêcher, ça n'aura pour effet que de réduire encore la ressource... Et, si ça arrive, l'Europe va encore brasser de l'air pour nous supprimer des quotas... Il faudrait que la pêche n'y soit pas autorisée. »